

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ATOUT CLAIR HORIZON

Code ISIN : (C) FR0010713586

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

#### Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Non applicable

En souscrivant à ATOUT CLAIR HORIZON, vous accédez, dans le cadre de votre PEA, à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés internationaux actions, obligations, monétaires et devises., au travers de Amundi Patrimoine PEA - O.

En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans Amundi Patrimoine PEA - O et, accessoirement en liquidités.

La performance de ATOUT CLAIR HORIZON peut être inférieure à celle de Amundi Patrimoine PEA - O en raison notamment de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître:

*"L'objectif de gestion est, sur un horizon d'investissement de 5 ans minimum, d'optimiser la performance sur la durée de placement recommandée à travers une gestion discrétionnaire avec une exposition flexible aux marchés actions et après prise en compte des frais courants.*

*L'OPC est géré activement. Compte tenu de l'objectif de gestion et de la gestion discrétionnaire mise en place, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois, à titre indicatif, la performance de l'OPCVM pourra être comparée a posteriori à celle de l'€ster capitalisé majoré de 5%. Cet indice sert uniquement de base pour apprécier la performance du fonds et ne contraint pas la gestion.*

*Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi des valorisations des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque du portefeuille. Les expositions du fonds sont ensuite déterminées en fonction des anticipations de l'équipe sur l'évolution des différents marchés, incluant les zones émergentes, et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. La gestion diversifiée et réactive permet de s'adapter aux mouvements de marchés en vue de rechercher une performance durable.*

*Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation.*

*L'exposition aux marchés actions est comprise entre 50% et 100% de l'actif net. L'exposition aux marchés de taux et aux devises est comprise dans une fourchette allant entre 0% et 100% de son actif net. Cette exposition se fera au travers de titres vifs, d'OPC et d'instruments financiers à terme. Le fonds est soumis au risque de change.*

*Ainsi, l'équipe de gestion sélectionne des actions, principalement européennes et éligibles au PEA, de toutes tailles de capitalisation. En outre, elle investira dans des obligations publiques et privées de toute notation, dont des titres à haut-rendement pouvant présenter un caractère spéculatif (notation inférieure à BBB-/Baa3), européennes et internationales, et sur les marchés de devises.*

*Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net."*

ATOUT CLAIR HORIZON est éligible au PEA.

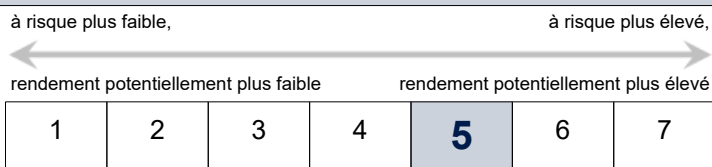
L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

#### Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions et de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les dispositions en matière de souscription/rachat de Amundi Patrimoine PEA - O, dans lequel est investi votre fonds, sont expliquées dans la partie Conditions de souscriptions et de rachats du prospectus de Amundi Patrimoine PEA - O.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **L'utilisation de produits complexes** tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du portefeuille.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50 %
Frais de sortie	Néant
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie).	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	1,49 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

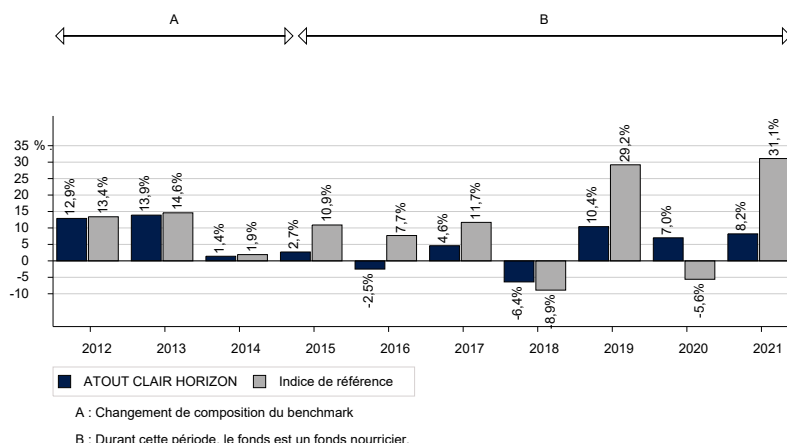
Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « **frais et commissions** » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Le fonds a été créé le 26 février 2009.

La devise de référence est l'euro (EUR).

## Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

**Informations supplémentaires relatives à l'OPC maître et nourricier :** Le dernier prospectus et les derniers documents périodiques de l'OPC maître et de l'OPC nourricier, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion. Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur le site [www.ca-sicavetfcp.fr](http://www.ca-sicavetfcp.fr).

### Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

### Responsabilité :

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de "U.S. Person" est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.amundi.com](http://www.amundi.com) et/ou dans le prospectus).

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er août 2022.